



Président du conseil d'Administration de l'Office
européen des brevets
M. Christoph ERNST
ernst-ch@bmjv.bund.de
council_secretary@epo.org

Réf. : JWG/cb
Bruxelles, le 23 novembre 2017

Concerne : Cadre d'emploi à l'OEB

Cher monsieur Ernst,

Nous avons été informés par nos collègues de l'USF, notre affilié au sein des institutions et agences européennes et des organisations internationales, que la direction actuelle de l'OEB a proposé l'introduction d'un nouveau cadre d'emploi. Conformément à ce cadre, le personnel de l'OEB serait recruté sur la base de contrats à durée déterminée. Une fois de plus, il s'agit là d'une proposition qui n'a ni été discutée ni négociée avec les syndicats. Elle renforce la précarité et l'insécurité et a également des conséquences négatives sur le bien-être des travailleurs. Les employeurs et syndicats, tout comme la Commission européenne et les États membres, se sont engagés à combattre la précarité et appliquent des normes strictes concernant la santé et la sécurité des travailleurs, ce qui a récemment été confirmé une nouvelle fois par le sommet social de l'UE, qui s'est tenu à Gothenburg et le pilier UE de droits sociaux qui y a été signé.

Un nouveau cadre d'emploi qui tient compte des besoins des travailleurs, de leurs droits et améliore la santé, la sécurité et le bien-être et qui, dans un même temps, vise à renforcer le travail de l'OEB pourrait s'avérer valable. Il est cependant préférable de le mettre en place par le biais d'un dialogue social et de négociations plutôt que d'imposer une certaine précarité.

En tant que Fédération, qui compte des affiliés partout en Europe, y compris dans des administrations et agences publiques (8 millions de membres dans 260 syndicats affiliés), nous estimons que le modèle proposé, qui consiste à employer les travailleurs sur la base de contrats à durée déterminée, est douteux. Il accroît les risques de corruption, d'un taux de rotation élevé des employés et de conflits d'intérêts. Il mine également la réputation de l'OEB, en tant que composant des services publics européens, auquel des personnes en Europe peuvent avoir confiance pour son savoir-faire, ses normes strictes et son indépendance. Il pourrait également avoir pour effet qu'il sera encore plus difficile de garantir une organisation bien équilibrée d'un point de vue géographique.

Dès lors, nous vous prions, tout comme le conseil d'administration de l'OEB, de ne pas adopter ce cadre.

Sur un plan plus personnel : l'introduction d'une réforme aussi drastique, juste avant que le nouveau Directeur, M. Campinos, prenne ses fonctions, témoigne d'une mauvaise administration et, franchement, d'un certain cynisme. Il rend le travail de M. Campinos plus difficile dans la mesure où il souhaite créer un dialogue social digne de ce nom et le place quasiment devant un échec.

Nous avons hâte de recevoir votre réponse. Comme notre précédente correspondance est parfois restée sans réponse, j'apprécierais que vous nous informiez des normes que vous appliquez pour répondre aux courriers. Celles de la Commission européenne (réponses dans les 20 jours) semblent raisonnables, comme l'a indiqué l'Ombudsman européen.

Sincères salutations,

Jan Willem Goudriaan
Secrétaire général de la FSESP

cc. Commissaire Thyssen : cab-thyssen@ec.europa.eu ; Agnes Jongerius (MEP) agnes.jongerius@europarl.europa.eu,
M. Battistelli council@epo.org, USF usf@unionsyndicale.eu Bernd.Loescher@consilium.europa.eu

EPSU Secretariat 40 rue Joseph II, box 5 – 1000 Brussels, Belgium
Phone: +32 2 250 10 80 Fax: +32 2 520 10 99 Mail: epsu@epsu.org www.epsu.org

European
Federation
of Public
Service
Unions

Federación
Sindical
Europea
de Servicios
Públicos

Fédération
Syndicale
Européenne
des Services
Publics

Europeiska
Federationen
för Offentlig-
anställdas
Förbund

Europäischer
Gewerkschafts-
verband für den
Öffentlichen
Dienst

Европейская
Федерация
Профсоюзов
Общественного
Обслуживания



EPSU is a member
federation of the ETUC
and represents
PSI in Europe